

pain, les légumes, conservés sont abondants. La viande seule est rationnée.

L'armée et la population sont fermement décidées à ne point se rendre, et le peu d'efficacité du bombardement les confirme dans cette résolution. A la date du 9, quelques projectiles étaient arrivés jusque dans la ville, mais sans y faire des dégâts. Ils éclataient en l'air et n'avaient encore fait périr personne.

Un fort grand nombre de boulets, de boules et d'obus, atteignent les forts, mais les troupes abritées dans les casemates en souffrent peu. Ordre a été donné de ne pas répondre en général au feu de l'ennemi, pour éviter un gaspillage inutile de munitions. Le plateau d'Avron a été évacué comme trop exposé au feu de l'ennemi. Mais étant également soumis au nôtre, il n'a pu être occupé par les Prussiens et resté vide entre les deux armées.

Le colonel adjoint au major-général de l'armée du Nord.

DE VILLENOISY.

Nous extrayons le passage suivant d'une lettre particulière, reçue de Paris par ballon et qui porte la date du 7 janvier :

« Les Prussiens continuent à lancer une grande quantité d'obus ; mais à la distance où ils se trouvent, ces projectiles ne font aucun dégât appréciable. Quant à l'effet qu'ils s'attendaient à produire sur la population, il est diamétralement opposé à leurs prévisions. La population prend le bombardement comme un spectacle, et se rend en foule dans les endroits où l'on espère pouvoir apercevoir feu et fumée. Le parisien est un être extrêmement original, ce qui abattait le moral de tout autre, ne fait que l'amuser et le surexciter.

La Gazette de Cologne dit, que des officiers ont été envoyés à Versailles par un certain nombre de puissances neutres ; dans le but d'assister au bombardement de Paris. L'Autriche, l'Italie, la Belgique, ne sont pas représentées, mais il y a huit ou dix Russes de différents grades et quelques officiers Anglais. Neuf officiers Japonais ont aussi été envoyés par l'Empereur du Japon afin d'augmenter leurs connaissances militaires et ont été parfaitement reçus. Quelques-uns sont d'un rang très-élevé. Ils sont habillés à l'européenne et ont récemment traversé Nancy en revenant de Versailles. Leur interlocuteur est un officier Anglais retraité. La même lettre ajoute que d'énormes quantités de munitions sont chaque jour envoyées de Paris par le chemin de fer jusque Lagny et transportées de là par les fourgons de l'artillerie jusqu'aux lignes des assiégeants.

On lit dans le Times ; Versailles, 9 janvier.

Il y a eu aujourd'hui ralentissement du feu au Sud de Paris. Le temps est très-sombre.

La neige tombe en abondance. Il est difficile de tirer juste. Le bruit court que les Allemands renforceraient leur attaque avant d'avoir réduit les forts. Il est certain qu'ils ont réussi à surpasser les canonniers français en fermeté et en précision, et ils ont par moments fait faire les forts pendant la canonnade. Mais il n'est pas aussi certain qu'un seul de ces forts, même celui d'Issy, le plus maltraité, soit entièrement démantelé. Je suis porté à croire qu'il y a là de quoi gêner les assaillants tant que la ruine ne sera pas plus complète.

Des deux côtés on est probablement occupé, dans le brouillard neigeux, à faire des préparatifs pour l'attaque de demain. On va disant que les obus prussiens ont causé des dégâts, hier matin, parmi les maisons du faubourg de Grenelle. Un pareil résultat soit dû à un essai de tir dirigé contre les non-combattants en manière d'avertissement, c'est ce que l'on ignore.

La question de la nourriture pour Versailles, dit une lettre adressée au Telegraph, n'est pas tout à fait satisfaisante ; nous n'avons pas encore eu la famine, mais nous pourrions l'avoir.

Nous nous sommes nourris presque entièrement de vaches depuis trois mois, et il paraît qu'elles cessent d'être abondantes ; les bœufs ont disparu ; ils sont tous entrés dans Paris avant la fermeture des portes ; les moutons sont dévorés par l'armée ; les légumes en tout genre sont fort rares ; les légumes ont presque disparu depuis la gelée, peut-être le dégel les fera-t-il repaître ; même le pain s'est épuisé à deux ou trois reprises.

Ce qui rend la situation difficile, c'est qu'outre la présence de tant de soldats, Versailles est encombré de réfugiés des villages environnants, qu'il faut nourrir tant bien que mal. Les Français ne paraissent probablement pas permettre qu'on transportât des provisions de l'Angleterre à Versailles, de crainte que les Prussiens n'en profitent.

Le résultat de tout ceci est que nos approvisionnements sont bien maigres ; nous vivons au jour le jour, et toute interruption dans l'arrivée régulière des aliments d'usage journalier placerait la population civile face à face avec le besoin.

Nous lisons dans la Liberté :

Les ballons ont donné à la France le moyen de s'associer, en quelque sorte, jour par jour, aux luttes, aux émotions et à l'héroïsme de la capitale.

Mais les ballons n'ont pas encore rendu

à Paris les services qu'ils ont rendu à la province. Toutes les tentatives des aéronautes, tendant à rejoindre les assiégés, sont restées vaines.

Quant à la poste aux pigeons, le plus clair de ses résultats, c'est, d'une part, les sacrifices d'argent que chacun de nous s'est imposés dans l'espoir de transmettre des nouvelles à ceux dont nous séparé, depuis plus de cent jours, la muraille des balonnettes prussiennes ; d'un autre côté nos quotidiennes et communes déceptions.

Eh bien, M. Wilfrid de Fonvielle, rédacteur de la Liberté, et l'un des savants les plus ingénieurs par l'esprit d'observation et la sûreté des ses expériences aérostatiques, — M. Wilfrid de Fonvielle, s'est occupé à Londres, de la confection d'un ballon qui donne aux hommes compétents les plus sérieuses espérances, et dans lequel notre collaborateur tentera une ascension pour retourner à Paris.

M. Wilfrid de Fonvielle a dû partir hier pour Boulogne par le bâtiment à vapeur qui quitte London Bridge le matin.

De Boulogne il se rendra à Lille, et de Lille, il entreprendra l'aventureuse route aérienne.

La Gazette de Cologne émet, au sujet de la dernière note adressée par M. de Bismark au cabinet de Vienne, les réflexions suivantes qui renferment plus d'un aveu précieux.

« Voici une note de Berlin à Vienne comme, depuis longtemps, nous souhaitons la voir écrite. La seule nouvelle de cette manifestation prussienne a produit parmi nos compatriotes de Vienne une satisfaction qui n'est pas mineure ; depuis la guerre, ils ont été nos meilleurs et nos plus sincères amis. Même nos nationaux de la Suisse, qui étaient jadis de notre côté, se sont, en grande partie, détournés de nous, depuis que nous réclamons l'Alsace comme prix de conquête, sans admettre que les populations aient voix au chapitre. Ils commencent à se préoccuper de leur indépendance nationale, bien que les choses se présentent tout différemment. La Suisse ne nous a jamais attaqués et ne nous attaquera jamais ; elle n'a nullement à redouter que nous lui réclamions certaines choses depuis longtemps oubliées. Elle peut alléguer, il est vrai, qu'il ne manque pas de fous en Allemagne qui, pour justifier des conquêtes, réclament les vieilles frontières du Saint-Empire romain qui s'étendaient jusqu'au-delà du Rhone. Ces gens-là vont jusqu'à traiter Guillaume Tell de rebelle contre le Saint-Empire, etc. »

On sait la réponse que M. de Beust a faite à M. de Bismark. Dans cette réponse, M. de Beust s'applique à exprimer à la Prusse la parfaite conformité de sentiments amicaux de l'empire Austro-Hongrois.

L'Etoile belge dit à ce propos : « Personne ne mettra en doute qu'en fait de franchise, les deux dépêches se valent. Ce baiser de réconciliation et de paix ne trompe personne ni à Berlin ni à Vienne ni ailleurs. »

L'égalité du 6 janvier contient une lettre adressée au roi de Prusse par les Allemands qui résident à Marseille depuis nombre d'années. Cette lettre exprime l'indignation causée par le caractère cruel, barbare, imprimé à la guerre qui se fait contre la nation française, dont la générosité, les sentiments humains ont toujours fait l'admiration du monde entier.

Après avoir énuméré les scènes de violence et de pillage, les incendies des villes ouvertes et des villages, l'arrestation des citoyens nobles retenus comme otages, l'assassinat des Français dévoués qui se sont organisés en compagnies de francs-tireurs afin de défendre l'indépendance de leur pays, tous actes abominables qui révoltent la conscience et le sentiment de la justice, la lettre continue ainsi :

« Nous répréhendons une guerre qui se traduit en faits sauvages, honteux, lesquels seront condamnés par tous ceux qui sentent un cœur humain battre dans leur poitrine. Si, en continuant la lutte dans ces horribles conditions, vous souillez l'honneur allemand ; vous mettez la nation allemande au ban des nations civilisées. »

Souvenez-vous que l'esprit de conquête et d'orgueil, l'ambition, la haine de la démocratie, sont de mauvais conseillers qui perdent les ministres et les rois. Arrêtez une guerre impie, exécutable qui fait couler tant de larmes et de sang, et soulève d'universelles malédictions. »

### UN TOAST

Voici un incident qui produit en ce moment une vive sensation dans toutes les cours de l'Europe :

C'était dimanche dernier à Saint-Petersbourg. Il y avait dîner de gala à la Cour. Les princes de la famille impériale, les ambassadeurs des cours étrangères et les grands officiers de la couronne étaient présents.

Au dessert, le Czar reçoit une dépêche. Il déchire l'enveloppe, et sa figure, ordinairement impassible, s'éclaircit d'un sourire :

« Messieurs, dit l'empereur d'une voix retentissante, je vais proposer un toast... »

Tous les convives se lèvent. Puis reprenant, le czar s'exprime en ces termes : «... Je reçois un télégramme de mon

oncle le roi de Prusse, qui m'annonce que ses armées se sont emparées du Mont-Avon, d'où elles peuvent bombarder efficacement les forts de Paris... Messieurs, je bois à la Prusse et à l'empereur d'Allemagne !... »

Tous les convives lèvent leur verre. Seul, le prince héritier de la couronne abaisse le sien, le brise froidement sur la table, s'incline respectueusement devant le czar, puis offrant le bras à la grande duchesse, sa femme, qui partage tous ses sentiments français, quitte la salle du festin.

Le lendemain il recevait l'ordre de garder les arrêts forcés pendant huit jours.

La police russe a cherché à étouffer l'affaire ; mais tous les Français de distinction qui habitent Saint-Petersbourg sont allés s'inscrire chez le grand-duc héritier.

(Avenir du Luxembourg)

Voici de quelle façon remarquable le ministre de la Chambre bavaroise a invité les représentants de cet intéressant pays à accepter l'entrée dans la grande famille allemande :

« Ne me dites pas : nous ne voulons pas ces traités ; si la Bavière doit périr, qu'elle périsse avec honneur ; nous aimons mieux être annexés. Je comprends la douleur des amis de la grande Allemagne devant les faits qui vont se produire ; je connais les dangers que courent les petits Etats en s'alliant à la Prusse, mais il faut renoncer à l'idée de la Grande Allemagne ; cet idéal est perdu. »

Le ministre continue et atteint le plus haut comique :

« Messieurs, dit-il, maintenant la décision vous appartient. J'ai dit la décision, mais non le choix. Ne croyez pas que je veuille empiéter sur les droits de la Chambre par ces mots ; vous pouvez dire, oui ou non, néanmoins le je répète : la décision vous appartient, mais non le choix. »

Décidément, la Grande Duchesse ne s'est jamais élevée à cette hauteur. Et c'est pour arriver à ces résultats que les alliés de la Prusse font décimer leurs armées depuis le commencement de la guerre.

### Documents communiqués.

On ne peut, malheureusement, plus conserver aucun doute sur l'arrestation et la translation en Allemagne, par ordre du gouvernement prussien, de 40 personnes notables des villes de Dijon, Gray et Vesoul.

Il y a dans cet acte de la force brutale la plus criante violation du droit des gens. On se rappelle que la raison invoquée par le gouvernement prussien, pour agir de la sorte, est, que le gouvernement français retient prisonniers des capitaines de navire de la marine marchande. Des observations avaient été présentées à M. le comte de Bismark par le délégué des affaires étrangères de France. Il n'en a pas été tenu compte, et le gouvernement ayant reçu la protestation suivante de nos nationaux emmenés en captivité, nous croyons devoir reproduire la correspondance qui a été échangée à cet égard. L'Europe pourra juger de quel côté est le droit et la justice, et où se trouve la violence et l'abus de la force.

A Messieurs les Membres de Gouvernement français.

Les soussignés ont l'honneur d'exposer que, le 2 décembre courant une lettre du maire de la ville de Vesoul les a invités, par ordre de l'officier prussien commandant la place, à se réunir en l'hôtel de la Préfecture, à une heure de l'après-midi. 15 personnes avaient été l'objet de la même convocation, dont le motif leur était absolument inconnu. La réunion eut lieu, et l'officier prussien déclara qu'en suite d'instructions à lui transmises par son gouvernement, la ville de Vesoul avait à fournir 9 otages, qui seraient conduits à Brème, en représailles de la capture et de l'internement, à Clermont, de capitaines de la marine marchande prussienne.

Sur une liste dressée dans le plus grand secret, il désigna 9 des citoyens présents et leur enjoignit de se trouver de nouveau, à 6 heures et demie du soir du même jour, à la Préfecture, pour être dirigés sur l'Allemagne, ne leur laissant, dans ce court intervalle, la faculté de rentrer chez eux pour faire leurs préparatifs de départ, qu'à la condition de signer l'engagement de ne pas quitter la ville et de se rencontrer à l'heure dite au lieu indiqué.

Ainsi, quatre heures à peine étaient accordées à des pères de famille, à des gens d'affaires pour préparer leurs femmes et leurs enfants au malheur qui les frappait, et pour donner quelques instructions concernant leurs plus graves intérêts.

M. Habert, sous-préfet de Lure, arrêté dans cette ville et conduit au chef-lieu du département, a été réuni aux otages de Vesoul.

Partis le 2 décembre, les soussignés sont arrivés à Brème le 14, sous la conduite d'un officier prussien, après un voyage des plus pénibles.

Ils doivent rester à Brème à titre d'otages, et ils y sont traités comme les officiers prisonniers de guerre, avec cette différence qu'il ne leur est alloué aucune indemnité.

On doit ajouter ici que l'autorisation d'emmener leurs femmes, leurs enfants, leur a été rigoureusement refusée.

Les soussignés n'ont pas à se préoccuper de la question de savoir si c'est à tort ou à raison que les capitaines de navires marchands prussiens ont été retenus ; ils s'en réfèrent sur ce point à la sagesse du gouvernement, mais ils croient devoir protester énergiquement contre la mesure qui a été prise à leur égard et que rien ne saurait justifier.

Cette mesure est sans précédents ; elle ne peut s'expliquer que par l'abus de la force et la violation du droit des gens.

Comment, en effet, peut-on admettre qu'on rende responsables d'un fait de guerre des citoyens paisibles, dont quelques-uns sont d'un âge assez avancé ; qu'on les arrache violemment à leurs familles et à leurs affaires, et qu'on les envoie en exil dans un pays lointain, sous un rude climat et dans la plus rigoureuse des saisons, et cela pour un acte qui leur est complètement étranger, et dont ils n'auraient dû, en aucun cas, encourir la responsabilité ?

Que devient donc, en présence de tels faits, le respect qui leur avait été formellement promis des personnes et des intérêts privés ?

« Nous ne faisons pas la guerre contre les habitants paisibles du pays. »

(Ordre du jour du roi Guillaume du 8 août 1870.)

« Je fais la guerre aux soldats et non aux citoyens français ; ceux-ci continueront, par conséquent, à jouir d'une entière sécurité pour leurs personnes et leurs biens aussi longtemps qu'ils ne me privent pas eux-mêmes, par des entreprises hostiles contre les troupes allemandes, du droit de leur accorder ma protection. »

(Proclamation du roi Guillaume du 11 août 1870.)

Les soussignés appellent l'attention du Gouvernement sur la situation pénible qui leur est faite ; ils espèrent que la question qui les touche sera portée par lui devant l'opinion publique et soumise au jugement des autres puissances, et qu'ils obtiendront ainsi une prompte satisfaction.

Fait à B ème, le 18 décembre 1870.

Signé : Millot ; Suchaux ; Grillet ; Villimot, adjoint au maire ; Santier, officier supérieur en retraite ; Halem ; Courcelle, banquier ; Barberot, juge d'instruction, membre du conseil municipal de Vesoul ; — de Montépin, maire de Froley-lès-Vesoul ; — Habert, sous-préfet de Lure.

Parmi les personnes emmenées en otages par les Prussiens, on peut encore citer : MM. le baron Thénard, membre de l'Institut ; — Versigny, sous-préfet de Gray ; — Mengin, membre du conseil général de la Haute-Saône ; — Dumont, juge au tribunal de commerce de Gray ; — Aubert, maire d'Arc ; — J.-B. Poulot ; — Jæger, banquier à Gray ; — Cazes ; — Thierry, Charles Thiebault de Dijon.

### LA VÉRITÉ

SUR L'OCCUPATION DE ROUEN PAR LES PRUSSIENS.

Un des plus tristes côtés de la guerre actuelle est la facilité avec laquelle se produisent les reproches de défection et de trahison. Les journaux étrangers s'étonnent et s'affligent avec raison de ce sentiment de méfiance et d'injustice que le malheur ne saurait excuser, et qui a été prouvé ainsi à chaque fois mécompte, à nous tenir en suspicion les uns les autres, lorsque l'orgueil national, à défaut de patriotisme, ne devrait pas nous faire admettre qu'une défection fût possible en présence d'un danger commun, l'invasion.

Les villes ouvertes qui sont occupées par l'ennemi subissent toutes, la dure épreuve de ces récriminations passionnées et souvent déraisonnables. C'étaient hier Reims, Orléans, Amiens, aujourd'hui c'est Tours, demain une autre ville viendra augmenter le nombre de celles qui seront accusées de ne pas avoir assez fait pour la résistance.

Rouen a dû à sa rivale, le Havre, et aux journaux havrais, qui font de cette antagonisme un élément de popularité, d'être cruellement maltraité dans l'opinion publique. Cette malheureuse cité a été, en cela, odieusement desservie par quelques uns de ses enfants, qui se sont faits ses diffamateurs, et ont inspiré au Journal du Havre, particulièrement, des récits de tout point mensongers.

Ces récits, reproduits par la presse, sévèrement commentés dans le public, ont servi de thème aux réquisitoires les plus violents. On a été jusqu'à demander que la statue de Rouen, qui figure sur la place de la concorde, fût descendue de son piédestal et remplacée par une plaque commémorative de ses défaillances.

Il est temps d'en finir avec ce déchaînement de blâme et de mépris que rien absolument ne justifie.

Il est temps que la lumière se fasse, et que la réputation d'une ville, si tristement compromise, par la malveillance des uns et la légèreté des autres, ressorte intacte de l'examen sérieux des faits.

Nous avons, en ce moment sous les yeux, tous les documents qui peuvent servir à établir la vérité d'une façon indiscutable : procès-verbaux des séances du conseil municipal de Rouen, protestations adressées aux journaux, lettres échangées entre les autorités civiles et militaires et la municipalité, documents puisés sur les lieux mêmes et dont pas un détail ne peut être contesté. Il en ré-

sulte pour tout esprit impartial cette conviction profonde, que la municipalité et la ville de Rouen ont été consciencieusement diffamées. Ainsi :

Il n'y a pas un mot de vrai dans l'histoire des 17 millions versés entre les mains des Prussiens ;

Il n'y a eu ni pourparlers antérieurs à l'occupation, ni aucune espèce de capitulation.

Par un sous-préfet remis par la municipalité à l'ennemi.

Le général qui commandait les forces prussiennes a réquisitionné des paires de boîtes, de l'avoine, de flanelle et s'était déjà bien assez.

Il a demandé qu'on lui remit une somme de 500,000 fr. pour garantie de la sécurité de ses soldats, en présence de l'altitude inquiétante de la population.

La municipalité a refusé tout versement d'espèces, en disant nettement au général prussien qu'il était garant lui-même la vie de ses soldats.

Celui-ci a demandé que, pour la fabrication de torpilles qui devaient être jetées dans la Basse-Seine, il lui fût livré du cuivre et des fils de laiton.

La municipalité a refusé, et, par une délibération qui devait être, a déclaré qu'elle ne subirait jamais aucune réquisition tendant à fournir à l'ennemi des moyens de résistance contre nos propres soldats.

Examinons maintenant comment Rouen n'a pas été défendu et par suite de quelles circonstances, le lundi 5 décembre, à cinq heures du matin, le général Briand battit inopinément en retraite, laissant une ville complètement désarmée, à la discrétion de l'armée prussienne.

Dès la fin d'août, le Conseil municipal de Rouen se préoccupait de la défense et nommait à cet effet une commission qui se mettait en rapport avec les autorités militaires. Malheureusement un temps précieux fut perdu par suite du défilé des généraux.

M. le général de Lioux ne songeait qu'à la retraite qui lui était due. Le général Guérin prit du moins quelques dispositions pour organiser dans la vallée d'Ordeule une défense à laquelle contribuèrent très-efficacement les gardes nationaux de Rouen, de Dieppe, etc.

Il est remplacé par le général Briand. Celui-ci, atteint subitement de rhumatismes, cède son commandement au général de Lucé, puis, non moins subitement guéri, est de nouveau nommé général de la division militaire.

On nomme général de brigade le capitaine de vaisseau M. Mouchez, qui, placé en second ordre, attendait tous ses efforts paralysés.

Voilà pour les généraux. Que faisait le Comité de défense ? Il était composé de deux éléments : les uns qui voulaient, avant tout, une résistance efficace et le salut de la Patrie, les autres qui se préoccupaient de s'appliquer aux choses et aux hommes l'étiquette républicaine.

Les premiers, délégués par le préfet venant le 13 novembre à Tours, étaient reçus le 14 par le ministre M. Gambetta et son délégué à la guerre M. de Freycinet ; ils leur remettaient une note très substantielle sur la situation de la Normandie et de Rouen, les forces de l'ennemi, nos moyens de défense, nos ressources en mobilisés, gardes nationaux sédentaires et artillerie ; les faiblesses du commandement militaire, l'organisation de la défense, etc.

Ils furent très-satisfait de leurs audiences, et leurs demandes furent satisfaites.

Mais l'effet de leurs démarches fut neutralisé par les instances des républicains exclusifs du comité qui virent à Tours, au nom de cette même défense, contrebalancer l'influence des révélations faites par ceux de leurs collègues qui avaient le défaut de voir les choses pratiquement et de ne pas songer, comme un M. Le Barbier, imbu des souvenirs classiques, à opposer aux canons ennemis une forêt de piques en fer forgé.

Le Comité d'abord communal, puis départemental, dut, aux termes du décret du 14 octobre, céder la place à un Comité militaire, purement consultatif, sous la présidence du général de division.

On doit comprendre, comment, à travers toutes ces mutations de généraux, ces transformations de comités, le seul plan sérieux de défense qui ait été fait, en vue de protéger les abords de la ville elle-même, ait été ajourné jusqu'à l'heure où le temps manquait pour le mettre à l'exécution.

Voilà pour les comités.

### Chronique locale & départementale

3<sup>me</sup> liste des personnes qui ont recueilli chez elles des militaires blessés :

MM. Delannoy Destombes	2 blessés
Lepoutre Parent	2
D'hondt (charcutier)	1
Grimonprez Raepsaert	1
Cloatare Pennel	1
Desrousseaux Defrenne	1
Jules Lemerre-Renaux	1
Pierre Valot	1
Coussaert	1
Leroux Delcroix	1
François Dupont, rentier	1
M <sup>rs</sup> V <sup>ve</sup> Watine Meariane	1